

L'association des parents d'élèves du Montmorélien

COLLECTE DE VIEUX PAPIERS

DÉPOSEZ VOS PAPIERS, PUBLICITÉS, MAGAZINES... POUR SOUTENIR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE NOS ENFANTS

C'est très simple:

- 1 Gardez tous vos vieux papiers jusqu'au 1er janvier 2022.
- 2 Déposez votre collecte dans la benne à votre disposition place de la Tude à Montmoreau du samedi 1er janvier au dimanche 2 janvier 2022.



L'association des parents d'élèves du Montmorélien

COLLECTE DE VIEUX PAPIERS

DÉPOSEZ VOS PAPIERS, PUBLICITÉS, MAGAZINES... POUR SOUTENIR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE NOS ENFANTS

C'est très simple:

- 1 Gardez tous vos vieux papiers jusqu'au 11 février 2022.
- 2 Déposez votre collecte dans la benne à votre disposition place de la Tude à Montmoreau du samedi 12 février 2022 au dimanche 13 février 2022.



Heures d'ouverture de la mairie :
du lundi au jeudi de 9 h à 17 h,
le vendredi de 9 h à 16 h 30.

JANVIER/FÉVRIER 2022

N°25

29, avenue d'Aquitaine - Tél. : 05 45 60 33 19 - Fax : 05 45 60 28 71
mairie@montmoreau.fr — www.montmoreau.fr

En raison des délais de distribution, *Montmoreau infos* est mis en page 4 semaines avant sa distribution. Mais le site *montmoreau.fr*, le panneau numérique et Panneau Pocket sont actualisés en temps réel.

Conseil municipal
Les procès-verbaux des conseils sont affichés à la mairie et sur le site de la commune : montmoreau.fr

Carte d'identité - Passeport
Uniquement sur rendez-vous au secrétariat de la mairie : 05 45 60 33 19. Gain de temps avec la pré-demande en ligne : demarches.interieur.gouv.fr

Urbanisme - Assainissement
Ancienne mairie de Saint-Amant : 05 45 60 31 50,
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30. Fourniture d'eau.
S'adresser à la SAUR : 05 87 23 10 10
ou à AGUR pour Saint-Amant : 09 69 39 40 00.
Service dépannage : 0 800 744 754 ou 05 87 23 10 08



calitom
service public des déchets

Déchets charentais : situation et trajectoire 2021-2026

Au cours des 5 prochaines années, la gestion des déchets de la Charente va connaître des évolutions importantes.

La situation technique et financière de la collectivité est compliquée. Au point qu'elle va exiger des changements qui impacteront les activités du syndicat et le service rendu aux habitants. Citoyens, élus et acteurs locaux, nous devons tous en être parfaitement conscients.

La réglementation qui vise l'objectif de réduire de 50% les déchets enfouis en France en 2025 par rapport à 2010. Concrètement, la taxe générale sur les activités polluantes appliquée par l'état à chaque tonne de déchets enfouies va doubler au cours des

3 prochaines années. Une fiscalité qui sanctionne lourdement les collectivités comme Calitom, encore au tout-enfouissement pour les déchets résiduels et qui menace les budgets à venir.

4 études sont actuellement menées pour trouver des pistes d'économies durables : sur le service de collecte des déchets, les déchèteries, le devenir du centre de tri Atrion et le traitement des ordures ménagères. Le bilan de ces études définira la trajectoire budgétaire des années à venir. Les résultats amèneront à faire des choix techniques

qui conduiront à la maîtrise des coûts mais n'empêcheront pas leur augmentation. Notre environnement est tel qu'il n'existe aucun service capable de maintenir son prix identique comme Calitom l'a fait. Il n'est pas plus concevable de continuer à enfouir 70 000 tonnes de déchets chaque année sans agir.

Retrouvez le dossier complet sur le sujet avec l'ensemble des éléments de compréhension dans le dernier numéro du magazine Poubelle la Vie d'octobre - Distribué en boîte dans toutes les boîtes aux lettres ou en téléchargement sur www.calitom.com

↑ taxes de l'Etat de 2,4 M€ en 2021 à 4,7 M€ en 2025 si les déchets ne diminuent pas



Plus d'informations sur www.calitom.com - N° vert 0 800 500 429

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2022

**VOEUX ET TRADITIONNELLE GALETTE DES ROIS
VENDREDI 21 JANVIER**

**SALLE DES FÊTES DE MONTMOREAU,
À PARTIR DE 18 H.
VOEUX DE MONSIEUR LE MAIRE
TROPHÉES 2021 - GALETTE DES ROIS.**

**TOUTE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE
MONTMOREAU EST INVITÉE À PARTAGER LA GALETTE
DES ROIS AVEC MONSIEUR LE MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL.**

**EVERYONE IS INVITED TO COME TO THE SALLE
DES FÊTES TO MEET THE MAYOR AND THE TOWN
COUNCILOR. THE TRADITIONAL TWELFTH PASTRY
DEDICACY, LA GALETTE DES ROIS, WILL BE SERVED.**



Prenez date...

- Montmoreau
- Aignes-et-Puypéroux
- Saint-Eutrope
- Saint-Laurent de Belzagot
- Saint-Amant

La Commission culture et communication a choisi de donner ces dates pour que vous sachiez que vos associations tiennent bon, qu'elles refusent de baisser les bras, qu'elles ont des projets prêts à se réaliser. Mais, malheureusement, la situation sanitaire peut conduire à annuler ces événements.

DIMANCHE 20 MARS
12^e FOIRE AUX VINS
DES COTEAUX
DU MONTMORÉLIEN



Dimanche 2 janvier

Salle des fêtes Aignes, 11 h
La Band'Aignes, le LADAP, les Chasseurs, Sport mécanique charentais et l'ULM Club Montmorélien offrent
LE POT DE L'AMITIÉ

Samedi 15 janvier

Salle des fêtes Aignes, 20 h 30
La Band'Aignes
CONCOURS DE BELOTE
Inscription 10 €
Soupe à l'oignon offerte

Vendredi 4 février

Espace Henry-Dunant, 15 h
AJM ANCIENS ÉNOISAGE

Samedi 12 février

Salle des fêtes de Saint-Eutrope, 20 h 30
Comité d'animation de Saint-Eutrope
CONCOURS DE BELOTE

VENDREDI 21 JANVIER

VŒUX DU MAIRE
TROPHÉES 2021
GALETTE DES ROIS
Salle des fêtes de Montmoreau
à partir de 18 h



Dimanche 13 février

Salle des fêtes Aignes, 12 h
La Band'Aignes
POT AU FEU
Réservation : 07 81 51 95 51

Lundi 28 février

Salle des fêtes de Montmoreau
16 h 30 h à 19 h 30
DON DU SANG
Prendre rendez-vous sur
mon-rdv-dondesang

AMÉNAGEMENT FLORAL ÉCO-RESPONSABLE DES CIMETIÈRES

Conformément aux engagements de la municipalité, les employés communaux ont commencé le travail de végétalisation du cimetière de Saint-Amant. L'action sera progressivement menée dans les six cimetières de la commune pour répondre à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Le respect de nos défunts sera

bien sûr présent à l'esprit de chacun tout au long de cette action. Vous appréciez le fleurissement de nos cimetières à la Toussaint ou au printemps. Vous apprécierez certainement ces fleurs permanentes et les couleurs qu'elles apporteront aux allées et aux entre-tombes.



● ÉLECTIONS 2022

Élection du président de la République :
10 avril et 24 avril
Élections législatives : 12 juin et 19 juin
Pour voter consulter la rubrique
INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES.

● SAPINS DE NOËL EN JANVIER !

Calitom vous invite à déposer vos sapins place de la Tude à partir du lundi 27 décembre. Sans sac et sans décors ! Les sapins seront broyés sur place la deuxième quinzaine janvier. Vous pourrez repartir avec du broyat de résineux qui donne un paillis à fort pouvoir désherbant pour les végétaux plantés depuis plusieurs années et à enracinement non superficiel.

● EXPO PHOTOS

L'exposition des photos des anciens commerces de Montmoreau au XX^e siècle, est ouverte à l'église de Saint-Cybard tous les dimanches.

● MARCHÉ DE PRODUCTEURS

LES MARCHÉS DÉJEUNATOIRES
du premier samedi du mois reprendront en avril.



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Tous les samedis / 9h - 13h HALLE DE LA TUDE

● PANNEAU POCKET



Panneau Pocket permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte ou information de la mairie.
WWW.APP.PANNEAUPOCKET.COM

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Aux termes de l'article 9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. L'inscription est automatique pour les jeunes Françaises et Français de 18 ans qui ont effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leur 16 ans. À défaut, ils doivent s'inscrire auprès de leur mairie. L'inscription est maintenant possible directement sur Internet.

Démarche : accéder au site www.mon.service-public.fr et créer son compte personnel. Il sera valable pour toutes les démarches que vous pourrez faire par la suite.

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Le Recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français, filles et garçons. Il doit se faire dans les 3 mois qui suivent la date des 16 ans à la mairie avec le livret de famille et la carte d'identité du jeune recensé.

RECENSEMENT 2022

Les opérations de recensement auront lieu du 20 JANVIER au 19 FÉVRIER.

AGENTS RECENSEURS :

Aignes-et-Puypéroux : Mme Laurence Verdeau
Montmoreau-Saint-Cybard : Mme Jacqueline Radin,
M. Julien Caumon
Saint-Amant : Mme Josiane Geay-Bouton,
M. Pascal Decroix
Saint-Eutrope : Mme Priscilla Bocquier
Saint-Laurent-de-Belzagot : Mme Maryse Tallé.

CROIX ROUGE

Ancienne école de Saint-Laurent-de-Belzagot.
Distribution alimentaire : 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h.
VESTIBOUTIQUE, FRIPERIE OUVERTE À TOUS, où sont vendus à très bas prix des vêtements neufs ou en très bon état, du matériel ménager, etc. :
2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h
+ 1^{er} mercredi du mois de 14 h à 16 h
et 2^e samedi du mois de 9 h à 12 h.

RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL

Rappel (art. 73 à 85) : les poubelles ou sacs plastiques doivent être déposés sur le trottoir à partir de 20 h, la VEILLE du jour de la collecte. Il est interdit de laisser des sacs ou des poubelles dans la rue les autres jours. Les personnes qui doivent s'absenter peuvent déposer leurs sacs dans les containers des ateliers municipaux.